



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États-Unis

Question au Gouvernement n° 645

Texte de la question

BOYCOTT DES PRODUITS FRANÇAIS PAR LES ÉTATS-UNIS

M. le président. La parole est à M. Victor Brial, pour le groupe UMP.

M. Victor Brial. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances.

Monsieur le ministre, un emballement médiatique déclenché par des déclarations intempestives laisserait penser que les relations entre la France et les États-Unis seraient au plus mal.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Non ?

M. Jean Glavany. Qui peut raconter des bêtises pareilles ?

M. Victor Brial Depuis la fin de la guerre en Irak, en effet, la rumeur du boycott des produits français, relayée par les médias, se fait de plus en plus persistante. Les appels aux sanctions contre les vins, les eaux minérales, ou les restaurants français outre-Atlantique font les gros titres de certains journaux. Les *french fries*, servies à la cafétéria du Congrès américain, ont été rebaptisées.

Ces faits certes symboliques, n'en échauffent pas moins les esprits face à la rumeur de rétorsions et les principaux fournisseurs français des États-Unis commencent à s'en inquiéter.

Les enjeux sont grands, car la France est le cinquième investisseur outre-Atlantique, et les exportations vers l'Amérique représentent 25 milliards d'euros par an. Pourtant, compte tenu des règles qui régissent les échanges internationaux, il semble difficile d'accréditer ces craintes. Pouvez-vous nous faire part de votre sentiment sur ces rumeurs de sanctions économiques contre la France, et rassurer l'ensemble de nos entrepreneurs, qui auraient beaucoup à perdre si celles-ci se révélaient exactes ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Francis Mer, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, j'ai eu l'occasion de discuter de ce sujet important avec mon collègue John Snow. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) A Deauville, il a démontré, en emportant une bouteille, que les Américains ne remettaient absolument pas en cause la qualité des alcools français, en particulier du calva. (*Sourires.*)

Plus sérieusement, nous avons constaté ensemble qu'il n'était pas dans l'intention des États-Unis, d'avoir ce type de politique que vous craignez. L'Amérique, comme tous les pays qui participent à l'organisation mondiale du commerce, a des règles à respecter. Elle les tourne quelquefois à son avantage, mais elle les respecte.

Il est donc clair que, si nous ne pouvons pas empêcher les réactions émotives individuelles de certains consommateurs américains par rapport à des produits français, au profit éventuellement de produits analogues venant d'autres pays, nos entreprises n'ont pas à craindre des comportements délibérément suscités par l'administration américaine. La meilleure preuve en est que, dans un domaine particulièrement stratégique, le

retraitement des matières nucléaires, l'entreprise Areva, en compétition ouverte avec des entreprises américaines, a réussi à obtenir un contrat significatif d'environ 30 millions de dollars auprès d'une grande entreprise américaine. La démonstration est donc faite que, y compris dans les domaines stratégiques, le commerce entre nos pays, et plus généralement entre l'Europe et les Etats-Unis, continuera à se développer. Ce sujet a d'ailleurs été largement évoqué à Deauville dans le cadre de la discussion sur les relations entre le Nord et le Sud, ainsi qu'entre l'Europe, le Japon et les Etats-Unis, chacun a reconnu que nous étions tous interdépendants les uns des autres, et que notre objectif était, par une meilleure coordination de nos politiques économiques, d'augmenter la croissance dans le monde. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Victor Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 645

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mai 2003